



DEC181909DGDS

Décision portant renouvellement des équipes de recherche labellisées

Le Président-Directeur général,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des cotutelles ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Décide :

Art. 1. - Sont renouvelées à compter du 1er janvier 2019 les équipes de recherche labellisées suivantes, sous réserve de la conclusion de l'avenant aux conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Ile-de-France Villejuif

ERL n° 3649

Intitulé : Pharmacologie et Thérapies des Addictions

Directrice : Mme Florence NOBLE, Directeur de recherche

Etablissements cotutelles principales avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE, UNIVERSITE PARIS DESCARTES

Section : 28

ERL n° 8252

Intitulé : Centre de recherche sur l'inflammation (CRI)

Directeur : M. Renato MONTEIRO, Professeur des universités - Praticien hospitalier

Etablissements cotutelles principales avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE, UNIVERSITE PARIS DIDEROT

Sections : 27, 24

ERL n° 8228

Intitulé : Métabolisme et physiologie rénales

Directeur : M. Gilles CRAMBERT, Chargé de recherche

Etablissements cotutelles principales avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE, UNIVERSITE PARIS DESCARTES, SORBONNE UNIVERSITE, UNIVERSITE PARIS DIDEROT

Section : 24

ERL n° 8255

Intitulé : Centre d'Immunologie et de Maladies Infectieuses (CIMI)

Directeur : M. Christophe COMBADIÈRE, Directeur de recherche

Etablissements cotutelles principales avec le CNRS : SORBONNE UNIVERSITE, INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Section : 27

Art. 2. - Le mandat de la directrice, des directeurs mentionnés à l'article 1 prend effet au 1er janvier 2019.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 21 décembre 2018

Le Président-Directeur général
Antoine PETIT